

Projet de chemin de liaison réaménagé entre la N 9 et la D 28

Ce trajet est signalé et conseillé par des appareils Gps et par viaMichelin pour aller de La Baume (Servian), sur la N 9 jusqu'à la route qui relie Béziers à Bessan, la D 28. En partie goudronnée, en partie totalement impraticable, 3 communes sont propriétaires d'une partie de ce trajet et ont des obligations d'entretien :

- Au nord la voie communale n° 10, chemin du Serre (ou chemin des Poissonniers),
 - **Servian** depuis la N 9 jusqu'au début de la garrigue (au bas avant la montée)
 - **Montblanc** pour la suite qui va jusqu'au lotissement au-dessus du golf (et qui se poursuit en direction de Saint-Thibery)
- Au sud, **Béziers** dans sa partie basse depuis le lotissement et le golf de Saint Thomas jusqu'à la D 28, ce tronçon est relativement praticable.

Plan en page 2



Qui est concerné par ce trajet :

- Les riverains de ce trajet
- Les habitants du lotissement de Saint Andrews et du Domaine du Lac au-dessus du golf
- Les vacanciers et touristes du Village d'Oc à côté du golf
- Le golf et son personnel
- Le restaurant du golf et ses clients extérieurs
- Les golfeurs
- Les habitants de la zone nord pour aller vers et revenir de la zone de loisirs Béziers Aventure et le Parc d'Attractions (accro branches, mini ferme, paintball, VTT etc...)
- D'autres non connus, promeneurs, visiteurs etc...

L'objet de ces trajets :

- Rejoindre l'A75 ou en revenir
- Aller au nord vers les zones montagneuses ou vers les villages situés au nord de la N 9, en revenir, en évitant un détour de plus de 10 kilomètres.
- Aller vers et revenir du parc de loisirs à côté de la D 28
- Aller à Béziers, Bessan, dans ces directions ou en revenir

Remarque : les routes N 9 et D 28 sont des axes très importants, et desservent respectivement les villages au nord ou au sud.

Ce que cela représente en nombre de personnes (*estimations*) :

- **une centaine de familles d'habitants**
- six cents golfeurs **dont deux cents allant vers le nord en direction de la N 9**
- une dizaine de salariés
- les promeneurs, les touristes et les clients du parc de loisirs Béziers Aventure (non chiffrables)

L'urgence :

Celle-ci se situe sur la partie nord, celle qui concerne la commune de Montblanc, et qui n'est plus carrossable actuellement.

L'encours :

Une maintenance en demi teinte se fait actuellement sur la partie sud et sur la partie nord appartenant à Servian. M. Le Maire de Montblanc s'est engagé à effectuer une réfection et un entretien régulier sur la partie le concernant, mais il ne peut pas, de toute évidence, mettre les moyens financiers pour une solution définitive goudronnée.

L'intérêt économique pour le golf de Saint Thomas :

Le golf est une affaire privée et employant du personnel qui pourrait se développer avec un accès routier 'normal' et notamment par le nombre de clients extérieurs de passage (green fees) et par une part plus importante du restaurant qui mérite d'être davantage reconnu. Ce projet serait une réalisation forcément importante pour la pérennité de l'entreprise et de ses salariés.

Il y aurait une part plus importante de gens qui reviendraient tant au golf, que dans les sites de vacances et au restaurant avec un accès facilité. Les vacanciers se sentiraient moins cantonnés dans leur 'logement' avec une ouverture sur le nord de la région, ses villages, ses montagnes.

L'intérêt pour l'Agglo et les communes de l'Agglo Béziers Méditerranée :

Il n'existe aucune route transversale directe entre la N 9 et la D 28 il faut donc faire un détour de plusieurs kilomètres pour atteindre un point de l'autre côté (10 à 12 kilomètres au minimum). Au même titre que les écluses de Fonserane, les Orpellières ou d'autres sites touristiques le golf présente un intérêt en terme d'image. Le golf donne une certaine classe à une région et attire des touristes qu'ils soient golfeurs ou non. Des villes ont compris cet attrait, pourquoi pas Béziers et sa proche banlieue ?

Le nord de l'Agglo mérite, compte tenu des ressources de ses villages et montagnes, qu'on s'y attarde davantage et permettrait aux estivants plus de découvertes.

Ce trajet n'est-il pas le modèle d'une administration communautaire ?

Avec ces 3 parties, de communes différentes cela me semble être le symbole même de l'utilité d'une communauté d'agglomération avec un interlocuteur administratif et technique unique et un service pour tous.

Cela éviterait les fréquentes réparations 'provisoires' et autant les dépenses afférentes pour les 3 communes concernées et permettrait de disposer enfin et constamment d'un chemin en bon état.

Mais au-delà du 'marketing', il y a l'intérêt des usagers réguliers ci-dessus (lotissement et golf) qui attendent avec impatience une solution durable pour aller vers le nord ou vers le sud. Certains usagers sont excédés et ne comprennent pas.

L'objectif :

Par tous ces faits et données réels, je pense que cette route doit devenir communautaire. Les communes propriétaires ne peuvent être que d'accord sur ce point (Montblanc a déjà donné son accord de principe). Il s'agit d'en faire un axe goudronné important de ce territoire tout en restant modeste dans sa largeur et dans sa possibilité de circulation douce. Une limitation à faible vitesse s'impose même. Ce serait bien sûr aussi pour les usagers une garantie en terme d'entretien avec in fine, un seul interlocuteur : L'Agglo Béziers Méditerranée.

Autres considérations :

Je me promène souvent à pied dans des chemins aux alentours de mon village et je suis généralement surpris par le nombre et le bon état de ceux-ci. Bien stabilisés par rapport aux fortes pluies et très souvent goudronnés ces chemins ne présentent toutefois pas autant de circulation que celui-ci. Beaucoup d'entre eux sont liés au vignoble, serait-ce une destination obligatoire ?

L'intérêt est donc majeur pour tous. Tout en oubliant le passé et en privilégiant l'avenir, il est difficile de comprendre que durant toutes ces années rien n'ait été fait. **L'intérêt général est évident et doit être reconnu !**

Cela permettrait aussi de mieux équilibrer les investissements sur des sites du 'nord' par rapport à ce qui est fait pour le sud et proche du littoral.

Une solution dégradée consisterait à ne considérer dans ce projet que les deux parties au nord (Servian – Montblanc). Ce qui reviendrait à n'aménager que le trajet N 9 jusqu'au lotissement.

Réalisation :
Jean-Marie XXXXX
34290 Espondeilhan

Remis à M. Le Président de l'Agglo Béziers
Méditerranée, Frédéric Lacas, le 12 février 2018